

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 17 MARS 2021

DELIBERATION N°2021-14

OBJET : Créations et suppressions de postes

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES

Administrateurs titulaires présents

Mme GEIL-GOMEZ, M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, Mme TRILLES, M. FONTES, Mme COUTTENIER, M. SALAT, Mme NAYA, Mme JARNOLE, M. RASPEAU, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, Mme GONZALEZ, M. DURAND.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Mme ARTIGUES représentée par Mme FREYCHE.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

M. LADEVEZE représenté par M. CAMPAGNE.

COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Administrateurs titulaires présents

M. SAVIGNY.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. CALAS représenté par M. CIERCOLES.
 M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53

Représentants des communes adhérentes

Administrateurs titulaires présents

M. PARRE, Mme RIEU.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Représentants des établissements publics adhérents

Administrateurs titulaires présents

M. ARSEGUEL.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Mme DOSTE représentée par Mme VIDAL.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne

Administrateurs titulaires présents

Mme VOLTO.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Contenu délibération :

La Présidente rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

La Présidente propose d'une part, la création d'un poste d'attaché principal et d'un poste de technicien à temps complet afin de permettre, en 2021, le recrutement de deux agents au centre de gestion.

Elle propose d'autre part, après avis favorable du comité technique en date du 2 mars 2021, de procéder à la suppression des postes suivants :

- 1 poste de directeur à temps complet
- 1 poste d'ingénieur principal à temps complet
- 1 poste d'ingénieur à temps complet
- 1 poste de médecin de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste de médecin de 2^{ème} classe à temps complet
- 2 postes d'infirmiers en soins généraux de classe supérieure à temps complet
- 1 poste d'infirmier en soins généraux de classe normale à temps complet
- 1 poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet (17h30)
- 1 poste d'adjoint administratif à temps non complet (17h30)
- 3 postes d'adjoint administratif à temps complet
- 2 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet

La Présidente indique que le tableau des effectifs du centre de gestion sera mis à jour en conséquence.

Après discussion, le Conseil d'Administration décide :

- de créer les postes à temps complet d'attaché principal et de technicien,
- de supprimer les postes à temps complet et temps non complet précédemment indiqués,
- de modifier en conséquence le tableau des effectifs annexé à la présente délibération,
- d'inscrire les crédits correspondants au budget primitif 2021.

Fait à Labège,
Le 17 mars 2021

La Présidente,

Sabine GEIL-GOMEZ

TABLEAU DES EFFECTIFS

<i>GRADES</i>	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont à temps non complet	Dont contractuels
TITULAIRES				
CATEGORIE A				
Directeur général des services	1	1	0	0
Directeur	1	1	0	0
Attaché hors classe	1	1	0	0
Attaché principal	8	6	0	0
Attaché	13	10	0	1
Ingénieur principal	3	3	0	0
Ingénieur	2	1	0	0
Attaché principal de conservation du patrimoine	1	1	0	0
Médecins territoriaux hors classe	5	3	0	0
Médecins territoriaux 1 ^{ère} classe	5	4	0	0
Médecins territoriaux 2 ^{ème} classe	2	1	0	0
Infirmier en soins généraux hors classe	2	2	0	0
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	0	0	0	0
Infirmier en soins généraux de classe normale	1	1	0	0
Psychologue	1	0	0	0
CATEGORIE B				
Assistant de cons ^o du patrimoine ppal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	3	3	0	0
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	10	8	0	1
Rédacteur	4	3	0	0
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	2	1	0	0
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	2	1	0	0
Technicien	6	5	0	4
CATEGORIE C				
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	26	24	0	0
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	17	15	0	0
Adjoint administratif	12	10	0	0
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	1	0	0
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	0	0	0	0
Adjoint technique	8	6	3 (18h30)	0
TOTAL	138	113	3	6